

## RENCONTRE DE VALIDATION DU PLAN D'ACTION DE PLAIDOYER POUR LA RRC 2015-



### Rapport présenté par

*Brigitte KONKOBO*

*Adama GNANOU*

Juin 2015

## INTRODUCTION

Depuis 2010, les partenaires de Christian Aid que sont l'ODE, ATAD et le Réseau MARP-Burkina exécutent un programme de prévention de gestion des risques de catastrophes au Burkina Faso. En 2012, le programme est entré dans une phase de plaidoyer et réunit aujourd'hui une vingtaine d'acteurs de la société civile autour de la thématique : **« Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques de catastrophes »**. Réunis autour d'un réseau dénommé « Réseau National de Plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophe », les acteurs visent à travers leur plaidoyer à amener les décideurs politiques d'une part à inscrire la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les politiques de développement comme une priorité nationale et locale et d'autre part à veiller à la mise en œuvre effective de cette loi. Ce programme bénéficié d'un appui technique et financier de Christian Aid Sahel.

Dans sa première année, le programme avait pour objectif global de veiller à l'adoption du projet de loi portant prévention et gestion des risques, crises humanitaires et catastrophes au Burkina Faso. Depuis le 22/04/2014, le Burkina Faso dispose d'une **« loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes »**. La loi est même entrée en vigueur depuis le 22 juin 2014, date de sa promulgation par le Président du Faso. Ainsi les acteurs du réseau national de plaidoyer sont passés à une étape supérieure de leur processus de plaidoyer en deuxième année en se fixant comme priorité **la mise en œuvre effective de la loi sur le terrain**, toute chose qui nécessite une bonne connaissance de cette loi par les citoyens. La mise en œuvre de cette phase du plaidoyer a connu un début de démarrage dans le dernier trimestre de 2014, à travers quelques actions de sensibilisation et de vulgarisation de la loi sur terrain indiquer les zones. Pour ce qui concerne l'année 2015-2016, un ensemble d'activités ont été proposées afin de plaider auprès des décideurs politiques pour plus d'engagement dans la mise en

œuvre de la loi sur la RRC et aussi poursuivre et renforcer le processus de l'appropriation de la loi par les communautés à la base en vue d'un comportement plus responsable.

C'est dans ce cadre qu'un atelier a été organisé avec l'ensemble des parties prenantes du plaidoyer le mardi 23 juin 2015 en vue d'une synergie d'action. La rencontre a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de définir, une stratégie de mise en œuvre du nouveau plan d'action.

## **I- L'OUVERTURE DES TRAVAUX**

La rencontre a débuté à 9 heures, par le mot d'ouverture, du président du Réseau MARP. Il a dans son intervention souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui de la qualité des participants à cet atelier de validation du plan d'action.

Il a mentionné que l'adoption en mars 2014 de la loi 012, portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques, crises humanitaires et des catastrophes, marque un tournant décisif dans le processus de plaidoyer ; en ce sens que depuis cette date, les l'objectif du réseau s'est orienté vers la mise en œuvre effective de cette loi. C'est pourquoi, il a invité l'ensemble des parties prenantes à une synergie d'actions afin de construire des actions pérennes au profit des communautés les plus vulnérables.

## **I. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA RENCONTRE**

### **1.1. Présentation du bilan de l'an 2**

Cette communication a été faite par Monsieur Adama GNANOU Chargé de Communication du plaidoyer du Réseau MARP Burkina. Dans sa communication monsieur GNANOU a développé les points suivants : le contexte et la justification de la création du Réseau National de plaidoyer ; les résultats atteints en l'AN 2 du plaidoyer, avec insistance sur les activités de sensibilisation et vulgarisation, de formation et de renforcement de capacités,

qui ont abouti à l'élaboration des messages de plaidoyer et d'une matrice d'indicateur de suivi de la mise en œuvre de la loi. La célébration le 23 octobre 2014 de la journée internationale de RRC, les nombreuses audiences avec les décideurs politiques et d'importantes personnalités issues d'institutions et services stratégiques dans le combat pour la Réduction des Risques de Catastrophe au Burkina Faso, (*le Président du Conseil National de la Transition, l'Ambassadeur du Japon, le représentant Résident de OCHA au Burkina, le Chargé de la résilience du PNUD au Burkina Faso, le Secrétaire permanent du CONASUR, le Directeur Général de la Protection Civile, (DGPC), le Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'Environnement, le Ministre en charge des Ressources Halieutiques, le Ministre en charge de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire, etc*).

Il a aussi évoqué la participation du Réseau à un certain nombre de rencontre de haut niveau au niveau international, telles que : la conférence mondiale de Genève en Suisse, l'atelier régional de la Plate-forme à Abuja, l'atelier régional du GNDR à Lomé et la conférence mondiale sur la RRC à Sendai au Japon.

En outre, Monsieur GNANOU a énuméré les difficultés rencontrées par le Réseau RRC dont la plus importante est liée au changement de régime issu du soulèvement populaire des 30 et 31 Octobre 2014, événement qui a un peu bouleversé le l'agenda des audiences avec les leaders politiques. Mais de son avis, à l'heure actuelle tout est en ordre. De nouveaux contacts sont noués avec le gouvernement de transition et les audiences ont pu se tenir. Il a mis fin à sa présentation en abordant les défis et perspectives qui sont entre autre la recherche d'autres partenaires financiers, car jusque-là, le Réseau ne bénéficie que de l'appui de Christian Aid.

## **1.2. Echanges**

### **🗨️ Préoccupations**

- **Le faible taux de participation des femmes aux activités de sensibilisation.**

En effet, du bilan fait par M.GNANOU des activités de sensibilisation des agents de l'administration locale, les participants ont mentionné le faible nombre des femmes participants aux activités. Selon l'explication apportée à cette préoccupation, cela s'explique par le fait qu'au niveau local, il y a moins de femmes considérées comme autorités locales, mais le Réseau travaillera à améliorer la situation les prochaines fois.

- **Quel est le niveau de la mise en œuvre de la loi ?**

La loi 034/AN-2014 portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques de catastrophe, crises humanitaires et catastrophe est à la phase de la vulgarisation

- **où en sommes-nous avec les projets de textes d'applications ?**

Les textes d'application étaient au niveau conseil des ministres mais avec la situation politique, les dossiers sont ressortis parce que le nouveau gouvernement ne s'y reconnaissait pas. Mais le ministère de l'action sociale est en train de travailler à organiser un autre atelier en vue d'actualiser le dossier et réintroduire les dossiers.

- **Les documents présentés à l'atelier seront-ils mis à la disposition des participants ?**

Le présentateur a rassuré que les documents des différentes présentations seront mis à la disposition des membres du Réseau RRC.

- **Comment la matrice du suivi des indicateurs a été conçue ?**

La matrice a été conçue par les acteurs du Réseau RRC et que de façon pratique la matrice est au niveau de l'appropriation de la loi. Mais le Réseau MARP va travailler à mettre à la disposition de tous les acteurs du Réseau ainsi qu'au ministère de l'environnement et au CONASUR la version actuelle de la matrice.

- **Quelles sont les responsabilités de chaque acteur ?**

La loi décrit clairement le rôle de chaque acteur et que chaque acteur doit se référer à la loi en vue d'optimiser les interventions en cas de risque de catastrophe.

### **1.3. Recommandations**

- Inclure le ministère de l'administration territoriale, et le ministère de l'économie et des finances, les Sapeurs-pompiers, le Ministère de la Santé, l'armée, la Météo dans les prochaines actions du Réseau RRC (en tant que alliés ou cible dans notre plaidoyer).
- Dans les prochaines fois mettre à la disposition des acteurs du Réseau RRC le rapport narratif avant la tenue de la rencontre bilan ;
- Travailler à ce que tous les acteurs du Réseau RRC maîtrisent la loi, et veillent au partage de l'information entre les membres du Réseau RRC.
- Inclure le Réseau de plaidoyer dans le GNDR ce qui suppose que les membres du Réseau sont d'office membres du GNDR.
- Pour ce qui est de la formalisation du Réseau, il ressort que du fait que notre réseau intègre le GNDR, il n'est plus nécessaire de créer une structure parallèle. Le réseau fonctionnera avec le statut du GNDR qui est un réseau mondial. Intégrer les autres membres dans le mailing-liste.
- Opérationnaliser une charte qui indique que le réseau MARP assure le rôle d'organisation lead, pour un certain temps et qui dispose de documents officiels lui donnant droit de signer les accords de financement au nom de tous les membres du réseau.
- Veuillez à la mise en œuvre des recommandations issues des audiences, notamment celle du CNT qui avait suggéré que le réseau soit une force de proposition en plus de l'interpellation et aussi de rencontrer et de tisser des liens de collaboration avec le groupe des députés en charge des OSC afin que certaines questions relatives au financement de la Loi 012 par exemple fassent l'objet de débat public télévisé.

## **II- PRESENTATION DU PLAN D'ACTION DE L'AN III**

Cette présentation a été faite par Monsieur Julien OUEDRAOGO directeur technique du Réseau MARP. Dans son exposé Monsieur Julien a abordé les volets tels : les objectifs, le but, la thématique, les résultats attendus les cibles, et le plan d'action.

Le plan d'action a repris les activités en fonction de chaque objectif spécifique, les périodes de mise en œuvre des différentes activités, les responsables et les responsables associés.

## 2.1. Echanges

### 🗨️ Préoccupations et réponses

- **Y a-t-il la possibilité de relire la loi et d'inclure les catastrophes causées par l'action de l'homme par exemple l'incivisme et les actions politiques ?**

Une loi non mise en œuvre ne peut être relu car il faut d'abord mettre en œuvre la loi avant de déceler les failles avant de parler de lecture.

- **Le Réseau peut-il demander à ce que l'on incluse les crises politiques dans cette loi ?**

La présente loi 012/AN-2014 porte essentiellement sur les catastrophes naturelles et ne saurait prendre en compte des crises politiques ni les crises nucléaires qui relèvent des compétences d'autre juridiction, parce que en cas de crises politique l'Etat décrète l'état d'urgence et partir de cet instant aucune institution ni aucune loi ne fonctionne.

- **Faut-il formaliser le Réseau ?**

Pour ce qui est de la formalisation du Réseau, il ressort que du fait que notre réseau intègre le GNDR, il n'est plus nécessaire de créer une structure parallèle. Le réseau fonctionnera avec le statut du GNDR qui est un réseau mondial. Par ailleurs en s'inspirant de l'expérience du Mali, il a été recommandé d'opérationnaliser une charte qui indique que le réseau MARP-Burkina assure le rôle d'organisation lead, pour un certain temps et qui dispose d'un

document officiel lui donnant droit de signer les accords de financement au nom de tous les membres du réseau, avec les potentiels bailleurs de fonds.

Au cours des échanges, les participants ont convenu de la nécessité de se doter d'un plan de communication pour mieux orienter les actions de communication du Réseau et aussi d'un bon plan de suivi évaluation du plan d'action.

Il a été demandé aux trois (03) organisations de communication membre du Réseau RRC, tels que IJACOD, Association Média Vert, Action des Communication pour la gestion des risques de catastrophe (ACGRC) de proposer une stratégie de communication pour la mise en œuvre des actions de plaidoyer et de visibilité du Réseau RRC.

Sur le plan d'action, des d'échanges ont eu lieu sur les objectifs en lien avec les activités et des propositions ont été faites pour un réaménagement.

M.OUANDAOGO Issiaka de OXFAM s'est proposé de faire ses observations sur le plan d'action et le reverser au niveau du réseau MARP en vue de la finalisation du plan d'action.

Pour la rédaction de la feuille de route des six prochains mois –Juillet à Décembre 2015- quatre structures ont été désignées pour la finalisation. Il s'agit de l'ODE, ATAD, Reseau MARP et OXFAM.

Le plan d'action de l'an 3 a été adopté sous réserve de la prise en compte des différents amendements et recommandations.

### **III- PRESENTATION DU GNDR**

Le Global Network for disaster Reduction (GNDR) ou Réseau Mondial pour la Réduction des risques de Catastrophe est un réseau qui regroupe plus de 180 membres à travers le monde. Il a été créé en 2007, et le Burkina est membre depuis 2010.



Son siège est basé à Londres et a un bureau région Afrique de l'Ouest basé à Lomé au Togo. Le Président du Réseau MARP et le directeur technique du Réseau MARP ont partagé des informations sur le GNDR. De leurs interventions on a retenu que :

- le GNDR Burkina regroupe 12 membres dont une bonne partie est membre du Réseau National de plaidoyer pour la RRC.
- Le projet Vu de la Ligne de Front (VLF) a été mise en œuvre par les parties prenantes du GNDR Burkina en 2011 et en 2013 et qui a consisté à une collecte de données et une étude de cas afin de mesurer le degré de mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo au Burkina Faso.

A la suite de cela les participants ont adopté de façon consensuelle que tous les membres du Réseau du RRC sont membres du GNDR. Et pour plus d'efficacité un noyau de huit (08) structures dont TENFOREST, ATAD, Réseau MARP, SEMUS, Média vert, FEPAC/UE, ODE, DIOBASS, a été mis en place pour traiter rapidement les questions urgentes une première rencontre de ce noyau est fixée le 30 juin 2015 à 9 heure au Réseau MARP).

### **Divers**

- ✎ Le réseau de plaidoyer est invité à un atelier régional du GNDR qui se tiendra à Dakar au Sénégal du 14 au 15 juillet 2015.
- ✎ Le SP/CONEDD prépare la 21<sup>ème</sup> conférence Mondiale sur le changement climatique à Paris en Décembre 2015 (COP21). Le Réseau doit s'y intéresser parce qu'il s'agit de la même thématique que nous agissons.
- ✎ OCHA organise un atelier de validation d'un plan d'action national en matière de prévention et de gestion des risques de catastrophe au Burkina.
- ✎ Le SP/CONEDD met en œuvre actuellement un projet sur le système d'alerte précoce en lien avec l'information climatique. Le réseau doit s'approcher des agents pour mieux s'informer sur les zones vulnérables pour mieux intervenir.

- ✎ Le SP/CONASUR met en œuvre un projet de renforcement de la résilience au Burkina Faso. Le réseau doit également travailler en synergie avec eux pour la mise en œuvre de ses activités.

NB/ La rencontre du groupe restreint devrait permettre de statuer sur toutes ces questions.

## **CONCLUSION**

La Représentante de Christain Aid a remercié tous les participants pour leur déplacement, leur contribution et rassuré le Réseau RRC de l'accompagnement du partenaire financier qu'est Christain Aid. Les Représentants des différents ministères invités ont manifesté leur joie d'être associé aux différentes activités et rassuré de leur disponibilité à accompagner le processus. A leur suite ce fut le tour du Président du Réseau MARP de clore les travaux en souhaitant un bon retour et de bon mois de jeûne aux musulmans.